

CARTE SCOLAIRE 2006 : LES MESURES.

Récapitulatif des mesures nécessaires
34 implantations de poste
28 retraits de poste

Seuils retenus par l'Administration
(moyenne après fermeture).

Inférieurs à 25 en élémentaire hors ZEP Inférieurs à 23 en élémentaire ZEP	Inférieurs à 30 en maternelle hors ZEP Inférieurs à 25 en maternelle en ZEP
---	--

Opérations à réaliser	Mesures nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> · 12 ouvertures de rentrée 2005 sur moyens provisoires · 16 ouvertures de rentrée 2006 · 1 poste E-RASED · 5 postes utilisables à la rentrée de septembre 2006 (réserve de l'IA). 	<ul style="list-style-type: none"> • 19,5 fermetures • 5 postes de surnuméraire ou de soutien • 1 poste de service exceptionnel (patrimoine) • 1 poste de décharge transitoire • 1,5 poste organisation du dispositif d'accueil des enfants nouvellement arrivés en France et des enfants du voyage

BLOCAGE ?

Suite aux actions des parents et des enseignants et aux interventions du SNUipp, l'Inspecteur d'Académie a été contraint de transformer des fermetures en situations dites de "blocage".



Pour l'instant, la fermeture est proposée. À la rentrée, elle pourra être annulée en fonction des effectifs. L'enseignant touché par la fermeture participera dans un premier temps au mouvement mais aura la possibilité d'être réintégré prioritairement sur son poste d'origine en septembre.

PROPOSITIONS D'OUVERTURES.

12 régularisations d'ouvertures de rentrée 2005

ECOLES MATERNELLES

- Ø RP Boulay-Thierry/Boulay-Mivoie
- Ø RP Coudreseau/ Marolles les Buis
- Ø Dammarié
- Ø St Lubin de la Haye
- Ø Thiron Gardais
- Ø Tréon
- Ø L'ouverture au Coudray n'est pas confirmée.

ECOLES ELEMENTAIRES

- Ø RP Berchères sur Vesgre
- Ø Boutigny-Prouais
- Ø Brou
- Ø Lucé J Jaurès
- Ø Pontgouin
- Ø St Rémy/Avre.

16 ouvertures de classes pour la rentrée 2006

ECOLES MATERNELLES

- Ø Coltainville
- Ø Dreux Croix Tiénac (avec accueil des 2 ans)
- Ø Dreux Semmelweis
- Ø Terminiers
- Ø RP Germainville/Broué/Serville (ouverture à Broué).

ECOLES ELEMENTAIRES

- Ø Bailleau l'Evêque
- Ø Brezolles
- Ø Voves (G. Sand)
- Ø Le Coudray
- Ø Ecrosnes
- Ø Lucé J Zay
- Ø RP Oysonville/Chatenay
- Ø Thimert-Gâtelles
- Ø RPI Champrond Gâtine Montireau Montlandon St Victor de Buthon
- Ø Prunay le Gillon
- Ø RPI St Avit / Vieuvicq / Charonville

VOEUX PRÉSENTÉ PAR LA FSU 28, le SGEN-CFDT 28, l'UNSAÉducation 28 et la FCPE 28 au CDEN du 6 février 2006

Le CDEN réuni le 3 février à Chartres constate que les nouveaux retraits de moyens programmés pour la rentrée prochaine (30 emplois pour les collèges) et le manque de créations dans les écoles (6 postes pour 345 élèves supplémentaires) ne sont pas supportables au regard de la situation de l'Eure-et-Loir.

En effet de nombreux besoins existent dans le Service Public d'Éducation. Les retards accumulés dans le département perdurent. La démocratisation du Système Éducatif et la réussite de tous nos élèves sont en jeu.

Par conséquent, le CDEN refuse la logique du « renoncement éducatif » comme orientation pour l'école de demain. Pour la réussite de tous les élèves, il demande une autre politique budgétaire et dans ce cadre une dotation départementale qui permettra de répondre aux besoins.

Vœu adopté : 20 POUR 3 ABST 1 NPPV

Ouvertures en attente :

Écoles de **Luplanté et Bouville** : l'IA va se rendre sur place pour étudier avec les collègues, les élus, les possibilités de locaux pour accueillir les élèves.

Postes spécifiques :

Actuellement 5 postes sont chargés de missions spécifiques (sciences, patrimoine, enfants du voyage, formation continue, coordonnateur AVS).

Fermeture du poste « patrimoine ».

FERMETURES.

ECOLES ELEMENTAIRES

- Chartres Vlaminck (fermeture ½ maîtressienne)
- Lucé J Ferry
- Dreux Buisson/Condorcet
- Châteaudun J Macé
- Chartres Ampère
- Mainvilliers Zola
- Sours La Vallée
- Nogent le Rotrou Centre ou Pagnol (*lieu à définir*)

REGROUPEMENTS PÉDAGOGIQUES

- Chaussée d'Ivry/Oulins (1 cl élem)
- Douy/Montigny/St Hilaire (1 cl Mat) **BLOCAGE**
- Le Mée/La Ferté Villeneuve (1 cl Mat)

CHANGEMENTS DE STRUCTURES

FUSIONS :

- Chartres J Ferry 1 (5 cl) et Chartres J Ferry 2 (4 cl) devient Chartres J Ferry application avec 1 Dir application et 3 adj. application.
- Chartres Le Mail et Chartres Carême devient école élémentaire 13 cl.
- Dreux Buisson et Dreux Condorcet devient Dreux Condorcet école élémentaire 12 cl.
- Nogent le Rotrou Langevin Mat et Langevin élémentaire devient Nogent Langevin primaire 7 cl.
- RP Le Gault St Denis/Pré St Evroult devient Le Gault St Denis Primaire 6 cl.

PROJETS DE FUSIONS :

- RP Chassant/Frazé devient Chassant primaire 3 cl.

RESTRUCTURATION :

Transfert des deux postes de Châteaudun la Fontaine Mat vers Châteaudun J Macé Mat.

MODIFICATION DE REGROUPEMENT :

Adhésion du RP St Victor de Buthon/Montireau au RP Champrond en Gâtine/Montlandon.

AUTRES MESURES

RASED :

Les postes restés vacants à l'issue du mouvement des personnels seront utilisés comme support de soutien sur les secteurs dépourvus et jugés prioritaires.

Réaménagement des secteurs d'intervention sur Dreux 2 pour extension sur Châteauneuf en Thymerais.

L'ensemble des réseaux devrait être revu courant 2007, lors d'un groupe de travail.

CLIS :

Recomposition, si nécessaire, du réseau en rapprochant l'implantation des classes de l'origine géographique des élèves.

CCPE :

Application de la loi sur le handicap. Redéfinition des missions des secrétaires CCPE. Les zones d'intervention des enseignants intégreront notamment le second degré. Création possible de « référents » plus nombreux que les secrétaires de CCPE.

ZEP :

Maintien des taux d'encadrement pour les 2 secteurs entrant dans le dispositif « ambition réussite ».

Encouragement à l'accueil des moins de trois ans en ZEP.

Resectorisation du poste MCR si nécessaire en cas de fermeture sur le secteur.

ECOLES PRIMAIRES

- Ø Chartres Le grand Jardin (1 cl Mat.)
- Ø Margon (1 cl Mat.)

ECOLES MATERNELLES

- Ø Chartres Catalpas **BLOCAGE**
- Ø Lucé La Vallée Loiseau
- Ø Chérisy
- Ø Voves C Perrault
- Ø Senonches
- Ø St Georges/Eure
- Ø Châteauneuf en Thymerais

Situation en attente
Maternelle Victor Hugo de Mainvilliers.

MESURES SPÉCIFIQUES

Maîtres surnuméraires et postes de soutien

Fermeture du poste de Lucé J Macé pour ouverture Adj Elem.
Fermeture du poste de St Lubin des J. pour ouverture d'un poste E
Fermeture du poste de Courville
Fermeture du 0,5 d'Anet
Fermeture du 0,5 Ymonville/Moutiers
Fermeture du poste de soutien Sur le quartier St-Jean Châteaudun
Fermeture du poste MCR Nogent le Rotrou Langevin

Décharges de Direction :

Des décharges transitoires seraient « récupérées » équivalent 1 poste.

Lucé J Macé : 0,25

Dreux J Zay élem : 0,25

Vert en Drouais : 0,25

Lucé Viollette : 0,25

Chartres Kergomard : 0,25

St Georges sur Eure : 0,25

Les décisions définitives concernant l'attribution ou non de ces décharges « transitoires » seront officialisées au CTP du second degré mi-mars.

Par ailleurs, les mesures d'ouvertures annoncées au CDEN entraîneront des mesures de décharges de direction, là aussi régulières mi-mars.

DÉCHARGES EXCEPTIONNELLES ACCORDÉES DÈS MAINTENANT

Hanches élémentaire : + 0,50

Chartres Ampère : + 0,50

Chartres Farman : + 0,25

Mainvilliers J.Zay : + 0,25

Chartres J.Guéhenno : + 0,25

Dreux Michelet I : + 0,25

Dreux Michelet II : + 0,25

Dreux Condorcet : + 0,25, Dreux F.Buisson : + 0,25 (avec la fusion des 2 écoles, 1 décharge entière)

Les situations des écoles Vernouillet Aragon et Dreux Berthelot seront réétudiées ultérieurement.

Dispositif « gens du voyage », primo-arrivants :

Précision: Sur St Ex Dreux, l'organisation du dispositif n'est pas définitivement arrêtée.

Dreux : (0,5 St Ex + 0,5 Pergaud) (0,5 Berthelot + 0,5 P Bert)

Chartres : 0,5 Lucé J Macé - 1 Zola Mainvilliers

Maintenon : 0,5 Pierres + 0,5 Coulombs

Châteaudun : 1 MCR